

Rapport annuel 2018-2019

Santé publique Ontario

Table des matières

Message du conseil d'administration	3
Survol de l'organisation	4
Respect de notre mandat	6
Protection de la santé et de la sécurité de la population ontarienne	7
Soutien à l'amélioration de la santé de la population ontarienne	14
Expertise, ressources et services centralisés à l'intention du système de santé publique de l'Ontario et de ses intervenants	17
Rapport sur les résultats et le rendement de 2018–2019	22
Statut des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel de 2018-2021 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2018	23
Plan d'activités annuel de 2018-2021 : engagements volumétriques.....	34
Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2018-2019.....	36
Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats.....	42
Rendement financier	43
Conseil d'administration.....	63

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2018-2019 de SPO. Le rapport fournit une description de haut niveau des principaux services offerts et principales activités menées durant l'exercice pour réaliser le mandat de l'agence et les priorités du gouvernement. Il offre également un rapport d'étape sur les résultats clés et un aperçu de fin d'exercice du rendement financier de l'agence.

SPO est déterminée à protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne et à aider la population ontarienne à améliorer sa santé. Nous fournissons des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à nos partenaires et clients, c'est-à-dire le gouvernement, les intervenants en santé publique, les hôpitaux et les autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les intervenants en santé de première ligne et les chercheurs, afin qu'ils puissent prendre des décisions et poser des gestes éclairés, anticiper les questions de santé émergentes et y faire face. En collaboration avec ses partenaires, SPO appuie le plan du gouvernement visant à cesser la prestation de soins de santé de couloir tout en créant un système de santé intégré moderne et durable.

Présente dans toute la province, SPO fait la détection et le suivi des éclosions de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique, effectue les préparatifs requis pour y réagir, et intervient au besoin afin de garantir la sécurité de la population ontarienne. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses de haute qualité pour nos clients de tout le système de soins de santé de l'Ontario, de façon à leur offrir le soutien et les diagnostics fiables opportuns dont ils ont besoin pour prendre les mesures cliniques et de santé publique nécessaires. Nous produisons des données probantes afin de mieux comprendre de nombreuses questions de santé publique comme les dangers environnementaux, les risques et la transmission d'infections, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et les dépendances à l'alcool et aux autres drogues. Nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population et explorons les façons d'aider les Ontariennes et les Ontariens à mener des vies plus saines. Nous restons à l'affût des menaces actuelles et émergentes qui pèsent sur la santé.

Je suis fière de tout ce qu'a accompli SPO durant la dernière année et serai heureuse de poursuivre nos efforts en vue d'apporter une contribution vitale à la santé de la population ontarienne. Nous sommes déterminés à servir de gardiens responsables des ressources nous étant confiées. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur dévouement envers la prestation continue de programmes, de produits, de ressources et de services pertinents, opportuns et de haute qualité à nos clients. J'aimerais aussi remercier nos partenaires et le gouvernement de l'Ontario pour leur soutien continu.



Linda Rothstein
Vice-présidente (présidente par intérim)
Conseil d'administration

Survol de l'organisation

Santé publique Ontario a été créée pour assurer la santé et la sécurité de la population ontarienne. Nous prévenons la maladie et améliorons la santé en collaboration avec nos partenaires du gouvernement, de la santé publique et des soins de santé. Nous fournissons les preuves scientifiques et conseils techniques requis pour orienter les politiques et la pratique, et améliorer la santé de la population de l'Ontario. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses à l'intention des intervenants en santé de première ligne et des bureaux de santé publique. Nous concentrons nos efforts sur les situations d'urgence en santé publique, les éclosons et maladies infectieuses, les dangers environnementaux, les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies, la prévention et le contrôle des infections et les renseignements sur la santé. Notre application pratique des principes de santé publique contribue à la formation des professionnels de la santé.

Comme l'indique notre loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nos priorités sont les suivantes :

- fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques;
- offrir des services de laboratoires de santé publique;
- accroître les connaissances, faire connaître les meilleures pratiques et pousser la recherche;
- servir de modèle pour ce qui est de combler les écarts existant dans les domaines du contrôle des infections et de la santé et sécurité au travail;
- guider le processus d'élaboration de politiques et y contribuer;
- améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la divulgation de données;
- assurer la formation et le perfectionnement professionnel;
- entreprendre des recherches en santé publique;
- fournir des conseils et un soutien opérationnel dans toute situation d'urgence, ou lorsque se déclare une maladie, qui a des répercussions sur la santé.

Parmi nos clients principaux figurent :

- le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario;
- le ministère de la Santé et d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario;
- les bureaux de santé publique;
- les fournisseurs de soins et organisations de l'ensemble du continuum de soins.

En plus de ces clients, nos partenaires pour la santé peuvent aussi comprendre des établissements d'enseignement universitaire, des organisations de recherche, des organismes sans but lucratif, communautaires ou du secteur privé et des agences gouvernementales qui travaillent ensemble, de façon multidisciplinaire, pour veiller à ce que les Ontariennes et les Ontariens aient la meilleure santé possible.

Vision	Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé
Mission	Nous facilitons la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et promouvoir la santé et contribuer à réduire les iniquités en matière de santé.
Mandat	Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients œuvrant au sein du gouvernement, de la santé publique, des soins de santé et des secteurs connexes.

Respect de notre mandat

SPO fournit un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux membres de différents secteurs qui collaborent à la protection et à la promotion de la santé des Ontariennes et des Ontariens. Cela signifie que nous appuyons le travail de nos clients et partenaires à l'échelle du gouvernement, du secteur de la santé publique et du système de santé plus vaste. L'allègement du fardeau pesant sur notre système de santé dépend de la prévention des maladies et blessures, et de l'accès de la population aux renseignements et outils requis pour améliorer sa santé. Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO dans trois champs d'activités : la protection de la santé et de la sécurité de la population ontarienne, le soutien à l'amélioration de la santé de la population et l'offre de services, de ressources et d'expertise centralisés au système de santé publique de l'Ontario et à ses intervenants.

Protection de la santé et de la sécurité de la population ontarienne

Avec ses partenaires, SPO assure la protection et l'amélioration de la santé et de la sécurité de la population ontarienne. Grâce à notre approche intégrée de suivi et d'analyse de la santé, de gestion des éclosons, d'analyse en laboratoire, d'évaluation de la santé environnementale et de soutien sur le terrain, nous aidons à prévenir la maladie et à minimiser les risques avant qu'ils ne causent de préjudice à la population. Nous appuyons les activités quotidiennes du système de santé publique de l'Ontario en collaboration avec nos partenaires de la santé publique.

Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux professionnels de la santé de l'ensemble de la province. Ce soutien et ces conseils prennent diverses formes, notamment des programmes de surveillance spécialisés, de l'assistance pour les enquêtes de cas, la coordination et la gestion des éclosons, des conseils en matière d'immunisation et l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections. Au moyen d'activités de suivi quotidien, SPO anticipe, détecte et repère les éclosons de maladies infectieuses et incidents environnementaux actuels ou potentiels. Nous appuyons l'intervention coordonnée et efficace du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, du ministère de la Santé, des bureaux de santé publique et des établissements et fournisseurs de soins de santé.

Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO en 2018-2019 en vue de protéger la santé et la sécurité de la population ontarienne.

Offre de services d'analyse de laboratoire hautement spécialisés et d'expertise connexe

Les laboratoires de SPO constituent un élément clé du système de santé de l'Ontario, car ils fournissent des services essentiels aux laboratoires des hôpitaux et laboratoires communautaires, bureaux de santé publique, établissements de soins de longue durée, cliniciens en pratique privée et membres du grand public. Nos laboratoires se chargent de bon nombre d'analyses que n'effectue aucun autre laboratoire de la province, notamment lorsqu'il s'agit de maladies infectieuses à risque élevé et d'infections rares. SPO agit à titre de laboratoire de référence pour la province, ce qui signifie que les cliniciens, établissements, hôpitaux et laboratoires communautaires de tout l'Ontario ont recours aux services spécialisés d'analyse de laboratoire de SPO. En plus de mettre au point et de réaliser des épreuves de laboratoire, les services de laboratoire de SPO sont un pilier essentiel de la capacité de la province de détecter les éclosons, incidents biologiques et autres menaces pour la santé publique, et d'y réagir. Les laboratoires de santé publique sont responsables du dépistage de nombreuses maladies d'importance pour la santé publique. Les épreuves qu'on y mène permettent non seulement de poser un diagnostic clinique et d'orienter le traitement, mais également de produire les renseignements cliniques dont ont besoin les responsables de la santé publique pour limiter la propagation des maladies au sein de la population. Nos services orientent et favorisent l'élaboration de politiques et de programmes, et encadrent la pratique en santé publique.

Vu notre détermination à faire figure de proue en matière de détection, de dépistage et de contrôle des maladies infectieuses, nos laboratoires de santé publique ont un rôle élargi, qui s'étend au-delà de la seule analyse clinique habituelle. Non seulement offrent-ils des services d'analyse microbiologique hautement spécialisés, mais leurs services, expertises, plateformes techniques et technologies traitent des défis plus larges de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses. La contribution essentielle de nos laboratoires de santé publique au système de santé de la province dans son ensemble inclut ce qui suit :

- **Analyses cliniques et de référence en matière de maladies infectieuses** – Notre réseau de laboratoires a mené plus de 6,3 millions d'analyses durant l'exercice 2018-2019 afin d'appuyer les activités de diagnostic et de traitement, et l'investigation des éclosions de maladies infectieuses partout dans la province. La grippe, la rougeole, la tuberculose et le VIH sont des exemples de maladies ciblées par les épreuves exhaustives de SPO, de type diagnostique, confirmatoire ou autres, qui sont essentielles au traitement éclairé rapide et au contrôle des maladies. La grande quantité d'analyses menées nous permet de suivre l'évolution des maladies en Ontario, sur le plan géographique, temporel et caractéristique, afin d'améliorer le traitement et la prévention des maladies à l'échelle de la personne et de la population. En contexte de santé publique, la détection et l'intervention précoces sauvent des vies en prévenant la propagation des maladies, comme les maladies d'origine alimentaire, et des organismes antibiorésistants. Le fait de réduire ces risques avant qu'ils ne causent de ravages améliore les résultats sur le plan de la santé de la population ontarienne.

Par *analyses de référence* en laboratoire, nous entendons les épreuves hautement complexes et spécialisées qui nécessitent la centralisation de l'expertise scientifique et des services d'analyse. Des analyses de référence sont effectuées pour diagnostiquer des infections rares comme le virus Ebola et la grippe aviaire, confirmer la détection de divers organismes, dont la malaria, et émettre ou entériner des conclusions finales en cas de résultats inhabituels d'épreuves de laboratoire comme la détection d'une bactérie inconnue dans des prélèvements sanguins. Les analyses de référence incluent également des essais additionnels comme des épreuves de sensibilité aux antimicrobiens menées sur des organismes moins courants, que l'on peut faire à moindre coût en les centralisant dans un seul laboratoire de la province. Le terme « référence » signifie aussi d'agir à titre de ressource provinciale pour les cliniciens, établissements de soins de santé et autres laboratoires de l'Ontario. Compte tenu de la mondialisation des déplacements, du vieillissement de la population et du nombre croissant de personnes aux prises avec une maladie chronique, les services d'analyse de référence revêtent de plus en plus d'importance. L'expertise de SPO contribue à tout l'éventail des analyses de laboratoire effectuées, qu'il s'agisse de la détection d'une infection parasitaire chez un voyageur arrivant de l'étranger, d'une infection fongique chez un patient ayant subi une greffe récente de cellules souches, ou d'agents pathogènes émergents à l'échelle locale, provinciale ou internationale.

- **Éclosions et nouvelles maladies infectieuses constituant une menace** – SPO appuie l'investigation des éclosions de maladies infectieuses au moyen d'analyses de laboratoire, afin d'identifier et de confirmer les cas de maladies, d'établir les liens requis, d'assurer le dépistage rapide et exhaustif des

personnes exposées et de fournir des données intégrées aux personnes chargées de la gestion des éclosions. La gestion des éclosions exige l'alignement étroit des efforts des responsables de la santé publique, chargés du contrôle de l'éclosion, sur les travaux des laboratoires, qui doivent revoir leurs priorités afin d'assurer l'exécution rapide, exacte et complète des analyses requises pour orienter les efforts de contrôle de l'éclosion sur le terrain. L'analyse rapide et de haute qualité de pathogènes émergents comme les virus Zika et Ebola est une composante importante de la gestion des éclosions. En 2018-2019, il a été nécessaire d'élaborer un plan d'intervention pour assurer le dépistage et l'endiguement précoces du *Candida auris*, un pathogène fongique émergent qui se propage facilement, est difficile à détecter, résiste à de nombreux médicaments et entraîne une mortalité élevée. À la suite de sa reconnaissance en 2009, ce pathogène nouvellement décrit s'est propagé dans le monde, causant des éclosions persistantes et difficiles à contrôler en milieu hospitalier. Le dépistage rapide et fiable de ce pathogène fongique émergent est une étape cruciale de son endiguement. Afin d'assurer la détection des patients et résidents contaminés au *Candida auris*, des échantillons sont envoyés aux laboratoires de SPO à des fins d'identification définitive et d'épreuves de sensibilité aux antimicrobiens. Dirigée par notre experte en mycologie, notre équipe a élaboré des lignes directrices qu'elle a distribuées partout dans la province pour assurer la détection et le dépistage minutieux du *Candida auris* en Ontario, et a collaboré avec des groupes de la province chargés de la prévention et du contrôle des infections afin de coordonner les conseils et le soutien relatifs à ce pathogène. Cette intervention a favorisé la détection et l'endiguement rapides du *Candida auris* résistant aux médicaments en Ontario.

- Analyse de l'information génétique (données génomiques) et biologique (bio-informatique) –**
 Nous employons les toutes dernières méthodes de séquençage génétique de l'ADN et d'analyses informatiques pour examiner la structure génétique des microbes qui rendent les gens malades. Le fait de pouvoir établir l'empreinte et la séquence génétiques de la bactérie présente dans des cas cliniques ou des produits alimentaires aide à faire le lien entre les cas de façon à détecter la source des grappes possibles de maladie ou à mettre fin aux éclosions. Nous pouvons surveiller l'évolution des souches et cerner la source d'une infection afin d'en limiter la propagation future. En 2018-2019, nos technologies, nos programmes et notre expertise nous ont permis de fournir des données de laboratoire dans le cadre de l'investigation d'éclosions partout en Ontario, y compris une éclosion de listériose (infection intestinale) liée à des activités de préparation de charcuteries et une éclosion de *Salmonella Concord* (infection intestinale) liée au tahini, une sauce à base de graines de sésame. Nous mettons également au point un outil prototype de détection précoce de la résistance aux antimicrobiens de la tuberculose au moyen de données génomiques, afin de faire passer de 10-14 jours à moins de cinq jours l'intervalle d'obtention d'un traitement approprié. Cela rendra possible le traitement plus rapide et convenable de la maladie et, par conséquent, l'obtention plus rapide du congé, accompagné d'un risque plus faible de complications et de propagation de la maladie.

Soutien aux activités d'immunisation de l'Ontario visant à prévenir la propagation des maladies

L'hésitation face à la vaccination, soit la réticence ou le refus d'administrer ou de recevoir un vaccin, malgré leur disponibilité, constitue une des dix plus grandes menaces à la santé dans le monde en 2019 selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La réapparition de cas confirmés de rougeole en Amérique du Nord met clairement en évidence l'importance de la vaccination. Les programmes d'immunisation sont un des piliers du système de santé ontarien. La vaccination est une assise des efforts déployés en santé publique pour sauver des vies, prévenir la propagation de maladies et réduire les coûts des soins de santé. En tant qu'organisation scientifique, SPO fournit une expertise en matière d'immunisation et de contrôle des maladies évitables par la vaccination, appuie la prise de décisions fondées sur des données probantes et aide les professionnels du secteur de l'immunisation à mieux comprendre et communiquer l'information sur les vaccins.

SPO compte des experts en immunisation et en prévention et contrôle des maladies évitables par la vaccination qui sont reconnus sur le plan international. Nos partenaires, des parties prenantes et les médias font souvent appel à nos scientifiques et médecins en raison de leur expertise en matière d'immunisation. Notre soutien et nos conseils scientifiques et techniques relatifs à l'immunisation touchent une variété de sujets et d'aspects de la question, dont :

- **L'innocuité des vaccins** – Essentielle au succès des programmes d'immunisation, la surveillance de l'innocuité des vaccins est un processus axé sur la collaboration étroite qui nécessite la participation d'une variété de parties prenantes du système de santé publique et du système plus vaste des soins de santé, y compris les personnes vaccinées et leurs fournisseurs de soins. Une manifestation clinique inhabituelle (MCI) à la suite d'une immunisation est un effet indésirable ou imprévu sur la santé que ressent une personne après avoir reçu un vaccin et qui peut être causé ou non par le vaccin. En Ontario, les bureaux de santé publique sont les principaux récipiendaires des rapports de MCI de professionnels de la santé, qu'ils explorent et documentent conformément aux exigences provinciales, et en ce sens occupent un rôle central dans le processus d'immunisation. Les bureaux de santé publique fournissent également du soutien aux personnes qui administrent des vaccins, à celles qui les reçoivent et aux membres de leur famille. SPO dirige les efforts provinciaux de surveillance des MCI, en collaborant étroitement avec les bureaux de santé publique et le ministère de la Santé.

Depuis 2013, SPO publie un rapport annuel sur l'innocuité des vaccins en Ontario. Le plus récent de ces rapports, publié en novembre 2018, fait état des MCI déclarées en Ontario à la suite de l'administration de vaccins en 2017. On y analyse également les tendances en procédant à une comparaison des MCI déclarées en Ontario entre 2012 à 2017. Les données annuelles sur l'innocuité des vaccins en Ontario sont également versées à notre outil interactif en ligne de surveillance de l'innocuité des vaccins, auquel les internautes peuvent accéder pour examiner, manipuler et télécharger les données sur l'innocuité des vaccins.

SPO est membre du **Réseau pour la sécurité des vaccins** – un réseau mondial de sites web évalués par l’Organisation mondiale de la Santé. Ces sites web procurent aux parents, fournisseurs de soins et professionnels de la santé un accès facile à des renseignements exacts et fiables sur les vaccins. Notre participation au travail du Réseau pour la sécurité des vaccins permet d’accroître le rayonnement de nos connaissances et données probantes de réputation internationale sur l’innocuité des vaccins.

- **Couverture vaccinale** – Par couverture vaccinale, on entend la proportion d’une population qui est correctement immunisée contre une maladie évitable par la vaccination à un moment précis. Le maintien d’une couverture vaccinale élevée est essentiel pour la prévention et le contrôle efficaces des maladies évitables par la vaccination. En Ontario, les vaccins obtenus durant la première et la petite enfance sont surtout administrés par des fournisseurs de soins primaires en milieu communautaire, tandis que les vaccins obtenus à l’adolescence sont surtout administrés par les bureaux de santé publique dans le cadre de programmes d’immunisation en milieu scolaire.

Aux termes de la *Loi sur l’immunisation des élèves*, les élèves des niveaux primaires et secondaires sont tenus d’être immunisés contre les neuf maladies évitables par la vaccination et les médecins hygiénistes locaux doivent garder des dossiers d’immunisation de chaque élève fréquentant les écoles de leur territoire. Chaque année, SPO prépare un rapport sur la couverture vaccinale des écoliers de l’Ontario, qui présente des estimations de la couverture vaccinale obtenue dans le cadre des programmes d’immunisation de la première et de la petite enfance de l’Ontario financés par l’État et des programmes d’immunisation en milieu scolaire de l’Ontario. Le rapport décrit également les tendances sur le plan de la couverture vaccinale provinciale au cours des quatre plus récentes années scolaires, et les compare aux objectifs fixés à cet égard à l’échelle nationale. L’évaluation de la couverture vaccinale de l’année scolaire 2017-2018 a été publiée au printemps 2019. Cette évaluation indique que la couverture vaccinale des écoliers variait grandement d’un vaccin à l’autre, d’un groupe d’âge à l’autre et, notamment, d’un bureau de santé publique à l’autre.

- **Évaluation des programmes d’immunisation** – En santé publique, la démonstration des effets et de la valeur de la prévention des maladies, dont les activités d’immunisation, constitue un défi de taille. L’évaluation des programmes d’immunisation permet de déterminer si ces programmes fonctionnent et comment ils le font, de guider leur mise œuvre et de renforcer l’élaboration des programmes actuels et futurs. En collaboration avec l’Institute for Clinical Evaluative Sciences, les chercheurs de SPO ont évalué les effets du programme d’immunisation contre l’infection à rotavirus de l’Ontario sur les hospitalisations et les consultations en salle d’urgence des suites d’une gastro-entérite aiguë. L’infection à rotavirus est une infection virale qui provoque une gastro-entérite aiguë, en particulier chez les nourrissons et les jeunes enfants. Les symptômes comprennent la diarrhée grave, souvent accompagnée de vomissements, la fièvre et des douleurs abdominales. Les chercheurs ont constaté que l’immunisation systématique des nourrissons contre l’infection à rotavirus entraînait d’importantes baisses du nombre d’hospitalisations et de consultations en salle d’urgence des suites d’une gastro-entérite aiguë, ce qui représente un effet important sur la population ontarienne.

Lutte contre la menace urgente pour la santé publique que constitue la résistance aux antimicrobiens en Ontario

Des organisations de la santé du monde entier ont qualifié la résistance aux antibiotiques de question de santé publique urgente et d'une des plus grandes menaces à la sécurité alimentaire et à la santé dans le monde. Le fait de prescrire une antibiothérapie à une personne qui n'en a pas besoin peut être néfaste. L'administration excessive d'antibiotiques contribue à la hausse des taux de résistance aux antimicrobiens. Plus les agents antimicrobiens perdent de leur efficacité contre un nombre croissant d'infections, plus ces infections persistent, accroissent la gravité de la maladie et les mauvais résultats en matière de santé, et s'avèrent potentiellement mortelles. La résistance aux antimicrobiens constitue un important fardeau pour le système de santé, et la société en général.

Les personnes qui prennent trop souvent des antibiotiques peuvent développer une souche de bactérie antibiorésistante lors de maladies ou d'infections futures, ce qui complique le traitement de ces maladies ou infections. Des études ont démontré que l'administration d'antibiotiques varie grandement d'un foyer de soins de longue durée à l'autre. De nombreux foyers de soins de longue durée ont fait part à SPO de préoccupations relatives à l'administration inadéquate ou excessive d'antibiotiques pour le traitement d'infections des voies urinaires (IVU) présumées et aux méfaits associés à l'utilisation d'antibiotiques. Compte tenu de ces préoccupations et du fait que la détection d'une bactérie dans l'urine ne signifie pas toujours qu'une personne a une infection, nous avons créé un programme relatif aux IVU composé d'une série de ressources sur les IVU pour appuyer la mise en œuvre, dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario, des pratiques recommandées d'évaluation et de gestion des IVU chez les personnes sans cathéter. L'adoption de ces pratiques exemplaires dans les foyers de soins de longue durée signifie que des échantillons d'urine seront uniquement transmis au laboratoire si la personne présente des signes spécifiques d'IVU et que des antibiotiques seront administrés uniquement aux personnes qui en ont besoin. Le programme appuie l'administration d'antibiotiques par les médecins et le personnel infirmier praticien en cas d'infection réelle seulement.

Pour approfondir davantage cet important enjeu de santé publique, les chercheurs de SPO ont examiné la fréquence de prescription d'antibiotiques en Ontario. L'étude, publiée dans le *CMAJ (Canadian Medical Association Journal) Open*, examinait la fréquence de préparation d'antibiotiques pour des patients de services de consultations externes dans 14 régions sanitaires de l'Ontario entre mars 2016 et février 2017. Pendant cette période, plus de 8,3 millions d'ordonnances d'antibiotique ont été distribuées, soit en moyenne 621 ordonnances pour 1 000 habitants en Ontario. Pour toutes les catégories d'antibiotiques, 778 ordonnances d'antibiotiques pour 1 000 habitants ont été exécutées dans la région où l'usage d'antibiotiques était le plus élevé en Ontario, tandis que 534 ordonnances pour 1 000 habitants ont été exécutées dans la région où l'usage était le plus faible. Les variations régionales sur le plan de l'usage d'antibiotiques sont associées à la fois à l'administration excessive d'antibiotiques et à la résistance aux antimicrobiens, et mettent en lumière l'importance de poursuivre la surveillance du recours aux antibiotiques et la sensibilisation aux pratiques de prescription judicieuses.

Lorsque les infections développent une résistance aux antimicrobiens prescrits, de nouveaux régimes médicamenteux sont requis pour en assurer le traitement efficace et optimal. C'est le cas par exemple de la gonorrhée, la deuxième infection transmissible sexuellement la plus rapportée en Ontario et en Amérique du Nord. On rapporte depuis des années des cas de résistance de la gonorrhée à sa plus récente forme de traitement prescrite; les schémas émergents de résistance à ce dernier médicament, détectés au laboratoire de SPO, sont de plus en plus préoccupants. Si elle n'est pas traitée, la gonorrhée peut causer l'infertilité, se transmettre de la mère à l'enfant durant l'accouchement et causer la cécité, ainsi que contaminer le sang et les articulations. On peut prévenir la transmission de la gonorrhée en adoptant des pratiques sexuelles plus sûres, comme le port du condom. En 2018-2019, SPO a mis à jour les lignes directrices cliniques sur la gestion de la gonorrhée en Ontario de 2013, en collaboration et en consultation avec des partenaires organisationnels et individuels. Cette mise à jour, intitulée *Ontario Gonorrhea Testing and Treatment Guide, 2nd Edition*, comprend des recommandations sur le dépistage en laboratoire et le traitement efficace et optimal de la gonorrhée, qui sont fondées sur des éléments de preuve, s'adressent aux fournisseurs de soins de l'Ontario et visent à ralentir l'introduction en Ontario d'une gonorrhée extrêmement résistante aux antibiotiques. Les recommandations actuelles sur le traitement de la gonorrhée sont appelées à changer au fil du temps, à mesure de l'obtention de nouveaux éléments de preuve, compte tenu de la propension de l'infection à accroître sa résistance aux antimicrobiens. Fait intéressant, la mise en œuvre du guide de 2013 a été associée à une réduction de la résistance au dernier médicament prescrit en Ontario pour traiter efficacement la gonorrhée, ainsi qu'à l'élimination des échecs thérapeutiques. Cette réduction des souches de gonorrhée résistantes ne s'est pas manifestée dans les provinces ayant adopté différentes recommandations en matière de traitement.

Transmission de l'information la plus complète, fiable et à jour sur les maladies et décès liés à la consommation d'opioïdes en Ontario

Les partenaires de SPO des secteurs de l'élaboration de politiques, de la santé publique et des soins de santé doivent surmonter des défis de taille pour réduire efficacement les décès et troubles liés à la consommation de drogues dans la province. Depuis plus d'une décennie, les méfaits de la consommation d'opioïdes ont connu une croissance soutenue en Ontario. Les opioïdes sont des substances naturelles ou synthétiques utilisées pour réduire la douleur en milieu clinique, qui sont également produites et consommées à des fins non médicales. Même si ces produits peuvent constituer un outil efficace de gestion de la douleur chez certains patients sous supervision médicale, les méfaits liés aux opioïdes, comme la dépendance et les surdoses, représentent un défi important pour la santé publique.

Dans le cadre du soutien actif et continu offert à nos clients et parties prenantes, dont le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le ministère de la Santé, le Bureau du coroner en chef de l'Ontario, les bureaux de santé publique et le secteur de la prestation des soins de santé, nous nous sommes employés à mieux comprendre les méfaits associés à la consommation d'opioïdes en Ontario, à améliorer l'intervention dans ce domaine et à appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

L'outil interactif sur les opioïdes de SPO fournit des renseignements exhaustifs et exacts sur l'ampleur et la distribution des maladies et décès liés aux opioïdes dans la province. Les tendances mensuelles et annuelles en matière de visites aux urgences, d'hospitalisations et de décès peuvent être consultées sous forme d'une série de visualisations interactives. En mars 2019, nous avons mis à jour cet outil pour y inclure des données sur les consultations en salle d'urgence et hospitalisations effectuées jusqu'en septembre 2018, ainsi que des données préliminaires sur les décès survenus entre juin et septembre 2018. Grâce à un partenariat entre SPO et le Bureau du coroner en chef, les coroners de la province effectuent également la collecte de renseignements détaillés sur ce type de décès. SPO utilise ces renseignements pour produire chaque trimestre un rapport sur les décès liés à l'usage d'opioïdes pour chaque bureau de santé publique. Cette surveillance accrue est essentielle pour améliorer notre compréhension collective des tendances provinciales, dans le but de favoriser la prise de décisions, la planification et la pratique fondées sur des données probantes à l'échelle locale et provinciale.

En 2018-2019, les experts de SPO ont participé à titre de responsables ou de collaborateurs à de nombreux projets de recherche externes sur l'intervention en matière de drogues et de dépendance qui ont été menés par l'entremise de Santé Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada en vue de résoudre la crise des opioïdes. En outre, nos experts donnent fréquemment suite à des demandes de conseils scientifiques et techniques, ainsi qu'à des invitations à participer à des groupes de travail locaux, provinciaux et fédéraux sur les pratiques de prévention, de traitement et de santé au travail fondées sur des données probantes. En collaboration avec ses clients et parties prenantes, SPO continue de jouer un rôle clé dans l'approfondissement et la gestion de cette priorité du domaine de la santé publique, afin d'avoir un impact optimal sur la situation des opioïdes en Ontario.

Soutien à l'amélioration de la santé de la population ontarienne

En aidant la population ontarienne à mieux prendre en charge et améliorer sa santé, nous l'aidons à éviter les hospitalisations. Pour y parvenir, nous examinons toutes les mesures favorables à la santé, allant de la création de milieux sociaux et physiques empreints de soutien à l'élimination des obstacles à l'adoption d'habitudes de vie saines, en passant par la promotion de politiques publiques saines et la sensibilisation aux modes de vie sains permettant de prévenir les maladies chroniques et les traumatismes. Nous fournissons des données probantes, de l'expertise et des ressources pour relever certains des plus grands défis auxquels se heurte l'Ontario sur le plan de la santé publique. Au moyen de toutes ces activités, SPO cherche à contribuer aux efforts déployés pour réduire les iniquités en matière de santé.

Les exemples qui suivent témoignent des efforts déployés par SPO en 2018-2019 en vue d'aider la population ontarienne à améliorer sa santé.

Examen des plus récentes données probantes sur l'usage du cannabis

Le 17 octobre 2018, le Canada a officiellement légalisé le cannabis. Outre l'alcool et le tabac, le cannabis est la substance la plus couramment consommée en Ontario. Les produits du cannabis (consommés par

voie respiratoire ou orale par exemple) peuvent avoir des effets psychoactifs à court terme. La légalisation du cannabis à des fins récréatives peut modifier la perception des méfaits et de l'acceptabilité de cette substance, et soulève d'importantes questions relatives aux effets de l'usage du cannabis, à la santé et la sécurité publiques et à la santé au travail. SPO continue de publier des ressources sur les effets de la consommation de cannabis pour aider les bureaux de santé publique et les intervenants en santé publique de l'ensemble de la province à composer avec ce changement sur le plan de la législation.

Chez SPO, nous appuyons notre travail sur les meilleures données probantes à notre disposition afin d'orienter la prise de décisions en santé publique et d'élaborer des ressources fondées sur des données probantes qui traitent de questions clés auxquelles se heurtent les intervenants en santé publique de l'ensemble de la province. Forts des éléments de preuve examinés en 2017-2018 sur la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis et les odeurs dégagées par sa production, nous avons approfondi en 2018-2019 les questions suivantes relatives à la santé publique, qui exigent d'obtenir des données probantes sur le cannabis :

- **Facteurs de risque liés à la consommation simultanée d'alcool et de cannabis** – La consommation combinée d'alcool et de cannabis est la forme la plus courante de consommation simultanée de substances, à l'exclusion de la consommation simultanée d'alcool et de tabac. Répandue au Canada, en particulier chez les jeunes, elle est associée à des conséquences plus néfastes que la consommation individuelle de l'une ou l'autre de ces drogues. L'usage combiné d'alcool et de cannabis peut avoir des effets néfastes sur le plan physique, social et comportemental. Des éléments de preuve laissent entrevoir de possibles facteurs de risque démographiques (p. ex. âge, sexe et ethnicité), psychosociaux (p. ex. comportements, croyances à propos de la consommation de drogues, état matrimonial, réussite scolaire) et environnementaux (p. ex. occasions sociales de consommer de l'alcool), ainsi que des facteurs de risque liés à la surconsommation de drogues (p. ex. habitudes de consommation). Du point de vue de la santé publique, les stratégies visant à minimiser la tendance problématique à combiner l'alcool et le cannabis pourraient porter principalement sur la compartimentation de l'usage d'alcool et de cannabis et sur l'examen des situations favorables à leur usage simultané, comme les activités sociales. La sensibilisation aux conséquences néfastes de la consommation simultanée d'alcool et de cannabis demeure une composante importante des programmes de santé publique portant sur la consommation de drogues, comme les programmes de santé à l'école, de réduction des méfaits, de prévention des blessures et de santé génésique.
- **Effets sur la santé de l'exposition au cannabis durant la grossesse et la période d'allaitement** – Les bureaux de santé publique de l'Ontario ont le mandat de soutenir la croissance et le développement sains des enfants et sont chargés de fournir des conseils pertinents sur la santé au public, aux fournisseurs de soins de santé et aux décideurs. Vu la récente légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada, il est de plus en plus important que le personnel de la santé publique dispose des moyens nécessaires d'aborder ce sujet avec leurs clients et collectivités. Du point de vue de la santé publique, SPO a examiné les données probantes sur les résultats pour les enfants et les adolescents de l'exposition à la consommation maternelle de cannabis avant et pendant la

grossesse, et durant la période d'allaitement, ainsi que les recommandations cliniques actuelles pour les fournisseurs de soins dont les clientes sont enceintes, allaitent ou sont en âge d'avoir des enfants, et sont susceptibles de consommer du cannabis.

Comme a permis de le constater l'examen de SPO, les données probantes sur les conséquences de l'exposition au cannabis pendant la grossesse et la période d'allaitement pour la santé des nourrissons, des enfants et des adolescents sont limitées et incohérentes. Malgré cela, les lignes directrices cliniques sur la consommation de cannabis pendant la grossesse recommandent systématiquement aux femmes enceintes de ne pas consommer de cannabis. L'abstinence durant la période précédant la grossesse, la grossesse et l'allaitement demeure l'approche la plus sûre et susceptible de réduire les risques pour la santé, la société et le développement de l'enfant associés au cannabis.

Ces ressources sur le cannabis procurent des données probantes à jour pour orienter la pratique des professionnels de la santé et de la santé publique à mesure que la société apprend à composer avec les répercussions de la légalisation du cannabis.

Examen de l'émergence des cigarettes électroniques fondé sur les données de recherche les plus à jour

Partout dans le monde, les responsables de la santé publique tentent de réduire encore davantage les taux de tabagisme. C'est pourquoi la hausse rapide de l'usage de cigarettes électroniques préoccupe de plus en plus, étant donné sa capacité de renverser les baisses historiques du tabagisme observées durant les dernières décennies. Les cigarettes électroniques sont des dispositifs à piles qui réchauffent de manière électronique une solution pouvant contenir de la nicotine afin de créer un aérosol pouvant être inhalé. Bien que certains fumeurs soient attirés par l'idée que les cigarettes électroniques puissent favoriser l'abandon ou la réduction du tabagisme, la possibilité qu'elles puissent pousser des adolescents à se mettre à fumer est aussi source de préoccupations.

À la fin de 2018, les experts en promotion de la santé de SPO ont publié *Current Evidence on E-cigarettes: A Summary of Potential Impacts*. Selon ce rapport, qui poursuivait dans la lancée d'autres examens des données probantes sur les cigarettes électroniques menés par SPO, il existe peu d'éléments de preuve de la capacité des cigarettes électroniques de favoriser l'abandon du tabagisme. L'usage de cigarettes électroniques est lié à un risque accru d'initiation au tabagisme, ainsi qu'à une fréquence et intensité accrues de tabagisme subséquent chez les adolescents et jeunes adultes. Or, l'existence de facteurs de risque communs à l'usage de cigarettes électroniques et à l'initiation subséquente au tabagisme vient compliquer l'interprétation de ces associations. Le rapport indique également que l'usage de cigarettes électroniques accroît les concentrations de particules, de nicotine et d'agents toxiques dans l'air ambiant intérieur, comparativement aux niveaux de fond.

SPO continuera d'examiner les données probantes relatives à ce sujet émergent afin d'évaluer les avantages et méfaits de l'usage de cigarettes électroniques, y compris les questions relatives à la mise au point de nouveaux produits liés aux cigarettes électroniques.

Suivi de la santé génésique et maternelle en Ontario

La santé de la mère et de l'enfant pendant la grossesse et les premières années de vie est un élément essentiel de la croissance et du développement sains de l'enfant. Cette période commence avant la conception, et se poursuit pendant la grossesse, la naissance, la période post-partum, la première enfance et les premières années de la petite enfance. La grossesse et l'accouchement ont un impact important sur la santé physique, mentale, émotionnelle et socioéconomique des femmes et de leur famille. SPO offre de l'expertise et des ressources relatives à la santé des mères et des nourrissons en vue d'aider les bureaux de santé publique à favoriser la croissance et le développement sains des enfants, conformément à leur mandat, et d'appuyer le travail des intervenants en santé publique.

En 2018-2019, nous avons présenté ces mesures de la santé de la population dans nos *Snapshot*, une collection de tableaux de bord interactifs qui cartographient les tendances sur le plan géographique et temporel liées à d'importants indicateurs de la santé publique. Dans la mesure du possible, les *Snapshot* emploient les principaux indicateurs élaborés par l'Association of Public Health Epidemiologists in Ontario (APHEO). Le *Snapshot* sur la santé génésique fait état des taux de natalité, des taux de grossesse et de fécondité, des taux relatifs au poids à la naissance, des taux de mortinaissance, de l'âge moyen de la mère à la naissance et d'autres tendances (données pour la période de 2003 à 2017), et rend compte de différentes tendances durant la grossesse, dont la prise d'acide folique, le tabagisme et la consommation d'alcool et d'autres drogues, les problèmes de santé mentale et la prise de poids (données pour la période de 2003 à 2016).

Expertise, ressources et services centralisés à l'intention du système de santé publique de l'Ontario et de ses intervenants

En tant qu'organisme provincial, SPO fournit de l'expertise et des ressources et services clés à ses partenaires du système de santé et clients de l'ensemble de la province. Nous reconnaissons que le fait d'agir à titre de ressource centrale pour nos clients est plus efficace et économique que l'alternative, soit de favoriser la duplication des efforts parmi nos clients. Cette vision de l'efficience par la centralisation est au cœur même de notre approche de prestation de programmes et de services à l'appui du système de santé publique de l'Ontario et de ses intervenants.

Les activités de formation et de sensibilisation de SPO, ses outils et activités d'analyse et d'interprétation de données pour la planification des systèmes de santé, ses plateformes et services spécialisés d'essais en laboratoire et ses recherches à l'appui de son mandat sont axés non seulement sur le système de santé publique de l'Ontario, mais également sur le système plus vaste de santé de la province. Pour SPO, cela signifie de soutenir les professionnels de la santé publique, les fournisseurs de soins de santé, les scientifiques et les décideurs, en leur fournissant des renseignements à jour qui

suivent l'évolution des besoins de la population ontarienne et de son système de santé. Figurant parmi les plus importants canaux numériques de diffusion de notre expertise et de nos ressources et services centralisés aux parties prenantes de la santé publique de tout l'Ontario et d'ailleurs, notre nouveau site web a été conçu pour appuyer le travail essentiel qu'effectuent nos clients et partenaires à tous les jours. Nos clients et partenaires nous disent d'ailleurs qu'ils apprécient la pertinence des ressources et services éducationnels de SPO et leur applicabilité particulière au contexte ontarien.

Les exemples qui suivent témoignent de l'expertise et des ressources et services spécialisés offerts par SPO au système de santé publique de l'Ontario et à ses intervenants.

Formation et perfectionnement des professionnels de la santé et de la santé publique de l'Ontario

SPO continue de renforcer les compétences des professionnels de la santé et de la santé publique, et d'appuyer la prochaine génération de professionnels de la santé publique grâce à ses activités permanentes de perfectionnement professionnel et de formation. Pour rester au diapason des nouvelles données probantes et pratiques, l'Ontario doit disposer d'un programme exhaustif de perfectionnement professionnel et de formation continue qui réunit les meilleurs chercheurs, cliniciens et intervenants locaux, provinciaux et étrangers. Nos programmes de formation et de perfectionnement procurent les plus récents éléments de preuve, ouvrages et renseignements essentiels aux professionnels de la santé publique, fournisseurs de soins de santé, scientifiques et décideurs, et leur font part des possibilités de collaboration s'offrant à eux. Notre grande variété de formations comprend à la fois des formations générales et des séances ciblées s'adressant à différents groupes d'experts en santé publique, comme les épidémiologistes, les inspecteurs ou les microbiologistes, pour n'en nommer que quelques-uns. Notre collaboration annuelle avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association des agences locales de santé publique dans le cadre de l'organisation du Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC) fait partie de nos activités de formation en personne; tout au long de l'année, nous offrons également l'accès à un programme exhaustif d'apprentissage en ligne et de webinaires. Notre série Formation SPO a été approuvée par le Collège royal des médecins et chirurgiens à des fins de formation médicale continue et nous collaborons avec d'autres organismes de réglementation et associations professionnelles pour élaborer conjointement des programmes de formation continue qui satisfont aux exigences d'agrément de leurs membres et qui favorisent la collaboration, l'échange d'information et le perfectionnement des pratiques. Plus de 100 hôpitaux de l'Ontario ont intégré nos programmes d'apprentissage en ligne dans leurs systèmes organisationnels afin que l'ensemble de leur personnel ait accès à une formation de base en prévention et en contrôle des infections. Nous continuons de trouver de nouvelles façons d'offrir des programmes et services de formation et de perfectionnement aux intervenants des systèmes de santé et de santé publique de l'Ontario. Nous offrons une variété de cours d'apprentissage en ligne sur des sujets allant de la promotion de la santé à la prévention et au contrôle des infections. Surtout, notre système d'apprentissage en ligne est commode et économique. Nos clients ont accès aux cours offerts partout et en tout temps.

Accès des bureaux de santé publique de l'ensemble de l'Ontario aux services bibliothécaires partagés

L'accès à des renseignements et à des ressources scientifiques à jour est essentiel au soutien des pratiques de santé publique fondées sur des données probantes. Le Réseau de services bibliothécaires partagés de SPO vise à améliorer l'accès des bureaux locaux de santé publique aux ressources et données scientifiques, ainsi qu'à renforcer les relations et l'échange de données entre les bureaux de santé publique. Dans le cadre de ses services bibliothécaires spécialisés, SPO offre à tous les bureaux locaux de santé publique un accès complet à une bibliothèque virtuelle contenant des bases de données bibliographiques à contenu intégral. À l'infrastructure existante de services bibliothécaires en santé publique de l'Ontario s'ajoutent quatre bibliothèques de bureaux de santé publique qui agissent comme bibliothèques centrales et fournissent des services bibliothécaires et du soutien aux bureaux locaux de santé publique qui n'ont pas de bibliothèque interne. Ce partenariat novateur à rapport coût-efficacité élevé fournit une grande variété de services bibliothécaires dans l'ensemble du système de santé publique de la province. Il permet d'accroître les ressources, les compétences et les outils des bibliothèques partagées, tout en réduisant leurs frais généraux.

Accès aux outils et à l'expertise nécessaires pour évaluer les enjeux locaux en santé environnementale et y faire face

Un grand nombre d'enjeux en évolution du secteur de la santé publique sont liés à l'exposition à des facteurs environnementaux comme la qualité de l'air intérieur, la pollution de l'air ambiant, la qualité de l'eau, le Wi-Fi, les éoliennes, la salubrité des aliments, les sous-produits du chlore, les dangers physiques et le bruit. SPO gère un répertoire central d'instruments d'échantillonnage de l'air intérieur et extérieur que les bureaux de santé publique de la province et d'autres organismes de santé publique de l'Ontario peuvent emprunter temporairement. Par l'entremise de notre programme de prêts, nous mettons à la disposition de ces organismes les instruments requis pour mesurer l'exposition à une grande variété de contaminants comme le dioxyde de carbone, le formaldéhyde, le bruit, le radon (gaz radioactif d'origine naturelle qui cause le cancer du poumon) et des composés organiques volatils. Nos experts de la santé de l'environnement et du travail offrent également des conseils et des renseignements éclairés, attentifs et adaptés à la situation. Cela fait en sorte que les bureaux de santé aient accès au meilleur matériel et à la meilleure information, et qu'ils puissent produire des données locales pour aider à résoudre les questions soulevées ou à orienter la prise de décisions locales.

En tant que ressource centrale du système de santé de l'Ontario, nous collaborons avec nos clients et partenaires afin d'évaluer les préoccupations locales et de la collectivité en matière de santé environnementale, et d'intervenir de façon efficace. Les experts de la santé de l'environnement et du travail de SPO offrent des conseils relatifs aux enquêtes locales de santé publique, un soutien technique en matière de risques chimiques, dangers physiques et biorisques, ainsi que des services dans les secteurs de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité alimentaire, de la qualité de l'eau et de la qualité de l'air.

Le soutien offert par SPO à l'investigation et au suivi de deux cas d'empoisonnement de nourrissons au mercure, en collaboration avec les cliniciens d'un hôpital de l'Ontario, est un exemple récent de notre travail dans ce domaine. Dans le premier cas, des cliniciens ont contacté SPO pour obtenir du soutien en vue du suivi de la situation, ainsi que le nom d'un laboratoire capable d'analyser la source soupçonnée de l'empoisonnement, une crème pour la peau rapportée au Canada d'un autre pays. Les experts de SPO ont acquiescé immédiatement à la demande et coordonné les analyses de la crème avec le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP). La teneur en mercure de la crème surpassait de beaucoup les normes canadiennes, ce qui a confirmé qu'il s'agissait de la source de l'exposition du nourrisson au mercure. Dans le second cas, l'exposition du nourrisson avait été causée par une fuite de mercure liquide d'un instrument de mesure.

En ce qui a trait au premier cas, SPO a aidé le bureau de santé publique du nourrisson à évaluer son domicile pour y détecter toute source restante de mercure pouvant constituer une source d'exposition continue du patient et de sa famille. En plus de prêter le matériel nécessaire pour mesurer les niveaux de mercure présents au domicile, le personnel de SPO a fourni des consignes relatives à l'utilisation du matériel, a préparé un document d'orientation pour appuyer l'enquête du bureau de santé publique et a élaboré des lignes directrices sur la santé et la sécurité au travail visant à fournir des conseils aux inspecteurs sur les mesures de protection personnelle à prendre. L'enquête menée par le bureau de santé publique a indiqué que le domicile du nourrisson contenait encore du mercure. Après avoir consulté des collègues de la scène internationale possédant de l'expertise en matière d'exposition au mercure, SPO a pu suggérer l'adoption de méthodes efficaces de décontamination de certains des articles trouvés dans le domicile. Une nouvelle évaluation des concentrations de mercure effectuée au domicile du nourrisson après l'adoption de ces mesures a confirmé le succès des activités de décontamination. SPO a fait part de l'information sur le produit à des relations de Santé Canada et demandé que le gouvernement communique avec des représentants du pays où le produit avait été acheté afin qu'ils prennent les mesures nécessaires à son retrait des étagères.

Exécution éthique des activités de santé publique produisant des données probantes

Comme l'indique notre mandat, SPO s'est engagée à produire des données probantes de haute qualité afin de protéger et de promouvoir la santé des Ontariennes et des Ontariens, et de réduire les iniquités en matière de santé. SPO s'est également engagée à veiller à ce que ses activités sources de données probantes soient exécutées dans le plus grand respect des droits et du bien-être des personnes et collectivités qui rendent possible cette production de données grâce à leur participation aux efforts ou à l'utilisation de leurs renseignements. Pour concrétiser cet engagement, les services d'éthique de SPO ont été élaborés de façon à constituer une composante clé de nos travaux scientifiques. À titre de bénéficiaire de fonds de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada, et conformément aux normes nationales et internationales relatives à l'intégrité de la recherche, les projets de SPO doivent être effectués conformément à l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* et aux autres politiques, lignes directrices et règlements pertinents. SPO offre des services d'examen éthique et de soutien à son personnel et aux bureaux de santé publique de l'Ontario pendant

toute la durée des projets de collecte de données axés sur des sujets humains, leurs données ou leurs échantillons biologiques. Il peut s'agir de projets de recherche, d'évaluation, de surveillance accrue et d'amélioration de la qualité. En tant que ressource centrale des bureaux de santé publique, nous offrons des consultations en matière d'éthique sur des questions liées à des projets précis, en plus de services d'examen et de supervision éthique, de formation et de perfectionnement continu, et d'accès aux ressources. Notre vision et nos outils novateurs assurent la production de données en santé publique selon une approche éthique, à la fois efficiente et proportionnelle aux risques.

Sécurité au travail des intervenants de première ligne du système de santé de l'Ontario

Tous les jours au travail, les professionnels de la santé doivent se protéger contre l'exposition à une variété de dangers physiques, de risques chimiques et de biorisques au moyen de gants, de mesures d'hygiène et de soins des mains, de produits nettoyants et autres. Les mains sont la partie du corps la plus souvent exposée à des contaminants. Le maintien de l'intégrité de la peau des mains est une question de sécurité à la fois pour les fournisseurs de soins de santé et les patients compte tenu du fait qu'un nombre croissant d'organismes peuvent contaminer la peau abîmée. Sans détection et gestion rapides de la maladie, la gravité et la chronicité de celle-ci peuvent augmenter et avoir un impact négatif sur la qualité de la vie professionnelle (y compris une perte de productivité et une hausse de l'absentéisme) et personnelle (y compris une hausse des risques d'infection, des coûts relatifs aux soins médicaux et des effets sur la santé mentale).

Les chercheurs de SPO ont sondé les intervenants de première ligne de différents milieux comme les hôpitaux, foyers de soins de longue durée, services médicaux d'urgence, cliniques communautaires, soins à domicile, services correctionnels et services sociaux afin de cerner leurs préoccupations principales au travail. Une de ces préoccupations avait trait au risque de développer ce qu'on appelle une dermatite de contact professionnelle, c'est-à-dire une inflammation courante de la peau provoquée par le contact direct de la surface de la peau avec une substance en milieu de travail. De courte ou de longue durée, la dermatite commence habituellement par l'assèchement de la peau et de légères rougeurs pouvant se transformer en craquelures, fissures et cloques graves.

Pour aider les professionnels de la santé de tous les milieux de soins, SPO a réuni une équipe d'experts composée de personnel infirmier, de médecins, d'intervenants en santé au travail et en santé et sécurité, d'organisations gouvernementales et d'associations professionnelles, et chargée d'élaborer des recommandations visant à faciliter la prévention, la détection rapide et la gestion de telles maladies de peau. Les recommandations élaborées portent sur le soin des mains et le diagnostic et la gestion clinique générale de la dermatite de contact et s'adressent aux personnes offrant des conseils aux professionnels de la santé, comme les professionnels de la santé au travail, les fournisseurs de soins primaires et les autres fournisseurs de soins. Elles reflètent les meilleures données probantes et opinions d'experts disponibles et seront réexaminées et mises à jour à mesure que nous disposons de nouveaux éléments de preuve. Leur publication est prévue à l'été 2019. La prévention, la détection, l'intervention et la gestion rapides de la dermatite de contact sont une composante essentielle du maintien de la santé et de la sécurité des fournisseurs de soins de première ligne et de leurs patients.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2018–2019

Le rendement des agences de santé publique comme SPO est souvent difficile à décrire au moyen de méthodes quantitatives uniquement. Les résultats escomptés de nos activités, c'est-à-dire aider la population ontarienne à améliorer sa santé, et protéger sa santé et sa sécurité, sont particulièrement difficiles à mesurer. Nous reconnaissons aussi que SPO n'a pas le plein contrôle sur ces résultats, dont la responsabilité s'étend à bien d'autres parties, en raison des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population ontarienne, comme les services de santé, le logement, le transport et l'éducation.

Aux pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement opérationnel en nous concentrant sur nos résultats opérationnels, y compris notre rendement par rapport aux normes de l'industrie et cibles établies dans notre plan d'activités annuel. SPO continue d'explorer de nouvelles façons de mesurer le rendement et d'en faire rapport, qui tiendront compte de questions additionnelles relatives à l'impact et à la valeur de nos activités. Conformément aux nouvelles exigences mises de l'avant dans la *Directive concernant les organismes et les nominations* (janvier 2019) et le *Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies* (mars 2019) publiés par la Direction des nominations et de la gouvernance des organismes du Secrétariat du Conseil du Trésor, SPO a entrepris l'élaboration de mesures de rendement axées sur les résultats auxquelles nous ferons appel pour les prochains rapports.

Statut des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel de 2018-2021 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2018

Laboratoires

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Continuer de collaborer étroitement avec le MSSLD (Bureau du médecin hygiéniste en chef, responsables de la santé publique et Direction des laboratoires communautaires et de génétique) afin d'optimiser la qualité et la valeur du système de laboratoires et de santé publique; concentrer les efforts sur la 1 ^{re} année de mise en œuvre du plan de modernisation des laboratoires et de gestion des pressions qu'ils subissent, qui touche la gestion des demandes d'analyses de référence et de santé publique et favorise les gains d'efficience au sein du système de laboratoires.			√ ¹
Réagir aux nouvelles orientations possibles signalées dans le cadre de la vérification provinciale du programme d'hôpitaux et de laboratoires communautaires de l'Ontario.		√	
Développer le programme de gestion des données et de surveillance en laboratoire grâce à la surveillance des pathogènes prioritaires de l'Ontario.		√	
Poursuivre le renforcement du programme de bio-informatique et de génomique microbienne de la santé publique, et des capacités connexes, afin de garantir l'exécution de tests et l'emploi d'outils rapides, pertinents et de haute qualité de façon à favoriser la détection des éclosions et d'intervenir auprès de la population ontarienne.		√	
Repérer les pathogènes sources de préoccupations qui pourraient se manifester en Ontario et dresser leur ordre de priorité, élaborer des méthodes d'analyse, renforcer la capacité et l'expertise connexes, et établir des collaborations avec d'autres laboratoires de santé publique pour prévoir l'intervention requise.		√	
Préparer le déménagement des services de laboratoire de London au nouveau pôle de SPO situé dans le sud-ouest de l'Ontario.		√	

¹ SPO continue de collaborer étroitement avec le MSSLD pour optimiser la qualité et la valeur du système de laboratoires et de santé publique.

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Préparer le Centre de soutien opérationnel et biobanque basé à Toronto et la mise hors service connexe du complexe de Resources Road.		✓	
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les secteurs pertinents de la science de laboratoire et diffuser les résultats obtenus : - mener des recherches en microbiologie appliquée de la santé publique afin d'améliorer la prestation des services de laboratoire et les pratiques de santé publique.		✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des services de laboratoire clinique/de référence efficaces.
- Fournir un programme de surveillance et de suivi des maladies infectieuses en laboratoire.
- Administrer des services de gestion des incidents de laboratoire et des éclosions.
- Administrer le centre de services techniques et à la clientèle.
- Assurer le maintien du système de gestion de la qualité, y compris l'agrément de l'Ontario Laboratory Accreditation, les permis du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs en matière d'analyse de l'eau potable et l'agrément de la Canadian Association of Laboratory Accreditation.
- Faire progresser les analyses et la reddition de compte en santé publique au moyen de nouvelles méthodes de laboratoire, de l'évaluation des pratiques diagnostiques existantes et de la traduction des nouvelles conclusions de recherche pour améliorer la transmission de l'information sur les analyses cliniques.

Maladies transmissibles, Préparation et réponse aux situations d'urgence (MTPRSU)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> .		✓	
Continuer à offrir à la province un soutien scientifique et technique relativement à Immunisation 2020.	✓		
Poursuivre l'exploration des données provinciales sur l'immunisation du Répertoire numérique des immunisations de l'Ontario (c.-à-d. Panorama) afin de soutenir la recherche et l'évaluation des programmes d'immunisation financés par l'Ontario, y compris l'examen des tendances au sein de la collectivité et des facteurs associés à l'obtention et à l'acceptation des vaccins.		✓	
Offrir un soutien technique et scientifique pour la planification et la mise en œuvre d'un cadre et d'un plan d'action ontariens de gestion des maladies à transmission vectorielle, notamment la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental.	✓		
Assurer la surveillance accrue des nouveaux vecteurs observés en Ontario, y compris les nouvelles espèces de moustiques.		✓	
Repérer les sous-populations à risque de développer une variété de maladies transmissibles comme la tuberculose, l'invasion au streptocoque du groupe A invasif et les infections transmissibles sexuellement/par le sang, et examiner les méthodes possibles de surveillance et de gestion de la santé publique qui sont basées sur la population.		✓	
Créer des ressources fondées sur des données probantes pour aider les bureaux de santé publique à composer avec la hausse des infections transmissibles sexuellement.	✓		
Inclure les résultats de séquençage de l'ensemble du génome aux activités de surveillance de base et de gestion des éclosions d'entéropathogènes.		✓	
Appuyer le travail de la Direction de la gestion des situations d'urgence pour le système de santé en offrant des conseils scientifiques et techniques durant la mise sur pied du Centre des opérations d'urgence du ministère.		✓	

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Mettre en œuvre le système automatisé de notification d'urgence de façon stratégique à l'échelle de l'organisation de façon à appuyer les activités de gestion des incidents et des urgences de SPO.		✓	
Poursuivre l'élaboration et l'amélioration des indicateurs servant à la définition et à l'évaluation du niveau de préparation aux situations d'urgence en santé publique, ainsi qu'à l'orientation des activités d'élaboration des politiques pertinentes.		✓	
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents des MTPRSU et diffuser les résultats obtenus : - contribuer à la collecte de données scientifiques sur les maladies transmissibles, l'immunisation et la préparation aux situations d'urgence, principalement en ce qui a trait aux mesures et évaluations des secteurs de la gestion d'urgence des systèmes de santé et de santé publique, de l'immunisation et de l'épidémiologie des maladies infectieuses.		✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Appuyer la gestion courante des cas et éclosions de maladies émergentes/à déclaration obligatoire, et des contacts avec les personnes touchées, en fournissant un soutien et des renseignements scientifiques/techniques aux parties prenantes.
- Élaborer et mettre à jour des documents d'orientation scientifiques et techniques à l'appui de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses.
- Préparer des produits axés sur les connaissances (analyses documentaires, synthèses des connaissances) pour répondre aux demandes des clients.
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies transmissibles.
- Administrer les programmes provinciaux de surveillance des maladies à transmission vectorielle, y compris le virus du Nil occidental et la maladie de Lyme.
- Appuyer l'élaboration de normes provinciales relatives aux données sur l'immunisation et les maladies transmissibles.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de recherche sur la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et des pathogènes préoccupants en vue du contrôle des infections dans les établissements.
- Fournir des conseils scientifiques et techniques ainsi qu'un soutien sur le terrain aux programmes de vaccination en ce qui concerne les questions d'immunisation et l'innocuité des vaccins.
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations de programme dans le cadre des interventions de santé publique.
- Fournir des conseils scientifiques/ techniques et un soutien sur le terrain en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention au médecin hygiéniste en chef et aux responsables de la santé publique, y compris à la Direction de la gestion des situations d'urgence du ministère de la Santé, ainsi qu'aux parties prenantes locales.
- Assurer le maintien d'un programme de perfectionnement professionnel sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> .		✓	
Appuyer la stratégie de gestion de la résistance aux antimicrobiens de l'Ontario (en collaboration avec la Division de l'amélioration de la qualité et du financement du système de santé du MSSLD).		✓	
Collaborer avec les partenaires provinciaux, y compris les hôpitaux, Qualité des services de santé Ontario et le MSSLD, pour appuyer une stratégie de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, de la résistance aux antimicrobiens et des infections associées aux soins de santé dans les hôpitaux de l'Ontario, y compris le suivi d'une nouvelle mesure relative au PGA du plan d'amélioration des hôpitaux de 2018-2019.		✓	
Continuer d'appuyer les efforts d'investigation des manquements aux pratiques de prévention et contrôle des infections du MSSLD et des bureaux de santé publique en élaborant des listes de vérification et des documents de pratiques exemplaires adaptés aux différents milieux de soins.	✓		
Renforcer les capacités de surveillance des questions émergentes de prévention et de contrôle des infections dans les hôpitaux et bureaux de santé publique.		✓	
Effectuer la synthèse des analyses documentaires pour orienter l'élaboration de documents de pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections relatives à la dermatite professionnelle (en collaboration avec le groupe SEST) et à l'hémodialyse (avec le CCPMI-PCI).	✓		
Mettre en œuvre le plan d'établissement graduel du programme provincial de gestion des infections des voies urinaires dans les foyers de soins de longue durée en fonction de l'analyse et de l'évaluation du projet pilote de 2016-2017.	✓		
Examiner et actualiser le programme d'hygiène des mains de l'Ontario (<i>Lavez-vous les mains</i>).		✓	
Continuer à mener des activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de PCI, et diffuser les résultats obtenus :			
- étendre l'étude des réservoirs de <i>C. difficile</i> aux milieux de soins actifs et de soins de longue durée, et explorer les liens entre les deux;	✓		
- élaborer des méthodes d'identification des prescripteurs de quantités élevées d'antimicrobiens et examiner les méthodes possibles de communication avec les médecins pour modifier les habitudes.	✓		

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Conserver la capacité de déployer une équipe ressource de contrôle des infections chargée d'offrir son expertise aux établissements de soins de santé qui enquêtent sur les éclosions et les gèrent.

- Assurer le maintien du programme d'apprentissage en ligne sur les compétences de base en prévention et contrôle des infections.
- Assurer une présence sur le terrain pour appuyer l'adoption des pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections.
- Réaliser des synthèses des connaissances et effectuer des recherches sur des questions pertinentes de prévention et de contrôle des infections afin de fournir des connaissances à jour aux équipes sur le terrain.

Santé environnementale et santé au travail (SEST)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> , ainsi que la réglementation actualisée sur la santé environnementale, prises en application de la <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i> .		✓	
Finaliser l'analyse à inclure à l'ébauche préliminaire du rapport sur le fardeau environnemental des maladies en Ontario ciblant les évolutions non cancéreuses.		✓	
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents de SEST et diffuser les résultats :			
- examiner les effets de la pollution de l'air et de la température sur les risques de développer une maladie chronique et l'efficacité des interventions visant à réduire ces risques.		✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain relativement aux questions de santé environnementale au niveau local, y compris un soutien pour les activités d'enquête et de contrôle des incidents et urgences en santé environnementale.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de perfectionnement professionnel en santé environnementale
- Assurer le maintien d'un programme de perfectionnement professionnel sur les habiletés et compétences en santé environnementale.
- Assurer le maintien d'un programme de prêt de matériel d'évaluation environnementale aux bureaux de santé publique.

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation.</i>		✓	
Offrir une expertise scientifique et technique sur les mesures prises par la province dans le dossier des opioïdes et de la légalisation du cannabis au médecin hygiéniste en chef, au MSSLD, aux bureaux de santé publique et à d'autres parties prenantes.		✓	
Réagir aux nouvelles orientations possibles signalées dans le cadre de la vérification provinciale des programmes de santé publique de l'Ontario, y compris en appuyant sur demande une nouvelle stratégie d'orientation des activités de prévention des maladies chroniques.		✓	
Continuer de diriger l'évaluation du Programme d'action communautaire Enfants en santé (ACES) et fournir des conseils scientifiques sur ACES et la Stratégie pour la santé des enfants.		✓	
Sur demande, continuer de collaborer à titre de partenaire à la production de données sur la santé des Autochtones.		✓	
Examiner les possibilités de réagir à l'évolution des besoins du système de santé publique en ce qui a trait aux fonctions de renforcement de la capacité en promotion de la santé et en gestion des maladies chroniques des champs d'activités principaux, compte tenu de la transformation des centres de ressources en promotion de la santé; prendre des mesures initiales visant à créer une capacité spécifique dans les secteurs du suivi et de la surveillance du tabagisme, de l'intervention rapide et de la consultation scientifique, et à mieux mettre à profit la capacité existante de soutien dans le secteur de la consommation d'alcool et d'autres drogues.		✓	

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Poursuivre les activités de recherche conformes au mandat dans les domaines pertinents du groupe PSPMCT et diffuser les résultats :			
- contribuer à la production de données probantes sur les activités de santé de la population qui sont axées sur la prévention des maladies chroniques, surtout dans les secteurs de l'évaluation des politiques et des programmes liés à l'équité en matière de santé, à l'alimentation saine, à l'activité physique et aux poids santé, à l'alcool, au cannabis et aux opioïdes;		✓	
- effectuer des recherches avec les communautés autochtones de l'Ontario pour évaluer le programme ACES.		✓	

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien sur le terrain au niveau local.
- Élaborer et mettre à jour des documents d'orientation scientifiques et techniques à l'appui des programmes de PSPMCT.
- Continuer à fournir un soutien aux clients et aux parties prenantes relativement aux iniquités en matière de santé par les moyens suivants :
 - activités de production et d'échange de connaissances, y compris des projets de recherche sur l'application des outils d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé;
 - activités de synthèse des connaissances qui assurent l'analyse des iniquités en matière de santé dans les rapports de SPO sur des questions spécifiques;
 - activités de renforcement des capacités, dont l'intégration des indices de marginalisation et de privation aux produits d'analyse.

Services axés sur le savoir (SAS)

Initiative prioritaire	Terminée	Plurianuelle : sur la bonne voie	Non terminée dans le délai prévu
Appuyer la mise en œuvre des nouvelles <i>Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation</i> .		✓	
Lancer le nouveau site web d'accès public de SPO pour mieux servir nos clients et promouvoir notre travail et notre personnel au moyen d'une interface accessible, sensible et axée sur l'utilisateur qui permet une plus grande personnalisation, des recherches optimisées et un accès intuitif aux éléments de preuve, données et renseignements.	✓		
Élaborer une stratégie intégrée de formation et d'échange et de perfectionnement des connaissances qui s'adapte aux besoins des apprenants et à l'évolution du secteur de la santé, appuie la formation et le renforcement de la capacité, met en valeur la contribution de SPO sur le plan scientifique et technique, et offre des possibilités de modalités novatrices et d'utilisation optimale des produits et services de SPO (p. ex. Formations PHO, TOPHC, nouveau système de gestion de l'apprentissage).	✓		
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie informatique de SPO en mettant l'accent sur les méthodes et produits de visualisation des données, dans le but d'intégrer de nouveaux ensembles de données, d'offrir des méthodes et outils de déclaration plus dynamiques et novateurs, de tirer avantage des méthodes de conception centrées sur les clients et de s'assurer d'utiliser les toutes dernières technologies et méthodologies disponibles.		✓	
Concentrer les efforts sur les outils, indicateurs et méthodes informatiques qui appuient la relation émergente entre le secteur de la santé publique et les Réseaux locaux d'intégration des services de santé.	✓		
Appuyer les nouvelles normes fondamentales grâce à un meilleur alignement, en veillant à ce que le travail et les activités de SPO soient bien adaptés et intégrés aux grandes initiatives d'apport de changements, et qu'ils répondent aux besoins du secteur de la santé publique en cette époque de transformation.	✓		

Principales initiatives en cours (échantillon représentatif) :

- Fournir des services spécialisés dans les domaines de l'analyse, de la biostatistique, de la visualisation des données, de l'épidémiologie, des données géospatiales et de l'évaluation et de la surveillance de la santé de la

population (y compris un soutien en vue d'accéder aux données actuelles ou aux nouveaux ensembles de données, de les analyser et d'y établir des liens).

- Appuyer la planification, la production, la promotion, la diffusion et l'évaluation des produits, des services et des compétences de SPO pour veiller à ce que les clients en soient conscients et y aient recours.
- Organiser et offrir des services exhaustifs de perfectionnement professionnel et de formation y compris des formations SPO, des exposés de conférenciers invités, des séminaires, des ateliers et des formations médicales continues menant à une certification.
- Coordonner et appuyer le Réseau de services bibliothécaires partagés de la province et le programme Projets locaux.
- Organiser le Congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC).

Plan d'activités annuel de 2018-2021 : engagements volumétriques

Le tableau qui suit indique les activités de base pour lesquelles SPO a établi des cibles volumétriques annuelles pour 2018-2019. Les priorités fixées par le médecin hygiéniste en chef, les responsables de la santé publique et le MSSLD, les demandes nous étant parvenues du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients, nos plans de travail et notre analyse des questions émergentes ont déterminé certains des thèmes ayant retenu notre attention tout au long de l'année.

Cibles volumétriques des activités de base

Activité de base	Cible de 2018-2019	Chiffres actuels 2018-2019
Analyses de laboratoire	5,3 millions	6,3 millions
Production de rapports de surveillance :		
Sommaires quotidiens des questions d'intérêt et rapports de situation	250	252
Avis hebdomadaires du SIISP	26	26
Directives hebdomadaires de surveillance accrue et suivis de situations	52	51 ²
Bulletin hebdomadaire sur les agents pathogènes des voies respiratoires	52	51 ²
Bulletin <i>This Week in Public Health</i>	50	5 ³
Rapport annuel sur la couverture vaccinale des élèves	1	1
Rapport annuel sur l'innocuité des vaccins	1	1
Élaboration de produits axés sur les connaissances pour appuyer les clients et les parties prenantes :		
Analyses documentaires, y compris des rapports de synthèse du savoir, pour répondre à des demandes de résumés de données probantes publiées	24-28	45
Rapports techniques d'envergure sur la santé de la population et la santé environnementale	1-2	0 ⁴
Rapports d'évaluation pour faciliter l'examen de programmes ou de politiques	5-7	2 ⁵

² Ce produit n'a pas été produit durant la 51^e semaine de surveillance (16 au 22 décembre 2018).

³ Ce produit n'a pas été produit durant la période de gouvernement transitoire (8 mai au 12 juillet 2018) et a depuis été retiré.

⁴ Un rapport technique important sur la santé de la population, le *Burden of Chronic Diseases in Ontario – Key Estimates to Support Efforts in Prevention*, a été élaboré durant l'exercice 2018-2019 et devrait être rendu public durant le premier trimestre de 2019-2020.

⁵ L'exercice a inclus une période de transition gouvernementale durant laquelle ont baissé les demandes de ce type de rapports de la part de clients et de parties prenantes.

Activité de base	Cible de 2018-2019	Chiffres actuels 2018-2019
Document sur les pratiques exemplaires ou documents d'orientation	30-35	51
Demandes de rapports ou de données statistiques	80-90	124
<i>Production de protocoles de recherche et de résumés à comité de lecture, et d'événements facilitant l'échange de connaissances :</i>		
Présentation de résumés (sous forme d'exposés, d'affiches ou d'ateliers) durant des conférences scientifiques	150	185
Élaboration de propositions de recherches relatives aux grandes priorités des programmes de santé publique et des sciences de laboratoire	20	30
Co-parrainage d'activités de perfectionnement professionnel à l'intention d'associations professionnelles du secteur de la santé publique et d'autres groupes de professionnels	15	17
Soutien à l'amélioration de la qualité des pratiques de prévention et de contrôle des infections en milieu de soins au moyen de la sensibilisation, de l'encadrement et de l'établissement de forums de discussion à l'intention des fournisseurs	300	205 ⁶

⁶ En raison des restrictions sur le plan des dépenses (dont les dépenses de déplacement) qui ont été imposées par le gouvernement, certaines de ces activités ont été temporairement limitées ou reportées.

Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2018-2019

Le tableau de bord résume le rendement de SPO quant à son mandat et aux cinq orientations stratégiques du *Plan stratégique 2014-2019 : Action, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé*. Au moyen de méthodes quantitatives conventionnelles, il offre une évaluation du rendement de SPO par rapport à un ensemble défini d'indicateurs et de mesures du rendement connexes, choisis parce qu'ils devraient être dynamiques sur une base trimestrielle. Un aperçu de chaque indicateur et de ses mesures connexes est également présenté.

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1 Réel	T2 Réel	T3 Réel	T4 Réel
OS n° 1 Fournir de l'expertise pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario	OS n° 2 Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population	2.1 Utilisation de l'outil de recherche web								
		2.1.1 N ^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche sur les maladies infectieuses	Descriptif	S/O	689	S/O	677	743	472	864
		2.1.2 N ^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche sur les infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S/O	134	S/O	100	114	111	212
		2.2 Utilisation des rapports électroniques <i>Snapshot</i>	Descriptif	S/O	210	S/O	211	211	209	208
		2.2.1 N ^{bre} d'indicateurs dans les <i>Snapshot</i>								
		2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information	Directionnel	> 80 %	93,9 %	●	100 %	91,9 %	91,9 %	91,9 %
		2.2.3 N ^{bre} de consultations distinctes de l'outil <i>Snapshot</i> par des utilisateurs externes	Descriptif	S/O	6 829	S/O	6 357	5 644	6 821	8 494
		2.3 Disponibilité du Système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	99,2 %	⊖	100 %	98,7 %	100 %	98,1 %
		2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires								
		3.1 Sensibilité aux demandes des clients								
		3.1.1 N ^{bre} de produits axés sur les connaissances découlant de demandes de clients	Descriptif	S/O	27	S/O	19	30	21	36
		3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique réalisées à la suite de demandes des clients	Descriptif	S/O	435	S/O	431	416	442	451
		3.2 Sensibilité aux demandes urgentes des clients	Descriptif	S/O	14	S/O	10	19	10	17
		3.2.1 N ^{bre} de demandes urgentes traitées								
		3.3 Sensibilité aux clients – rapidité								
		3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu	Directionnel	95 %	90,7 %	⊖	89,5 %	93,3 %	85,7 %	94,4 %

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1 Réel	T2 Réel	T3 Réel	T4 Réel
OS n° 3 Favoriser la mise en œuvre de mesures sur le plan des politiques, des programmes et de la pratique		3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique tenues dans le délai prévu	Directionnel	95 %	99,4 %	●	100 %	98,8 %	99,3 %	99,6 %
		3.4 Rendement des laboratoires 3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu	Directionnel	90 %	99,1 %	●	99,3 %	97,7 %	99,7 %	99,7 %
		3.5 Utilisation du site web 3.5.1 N ^{bre} de consultations d'utilisateurs externes	Directionnel	160 K	364 K	●	355 K	337 K	377 K	388 K
		3.5.2 N ^{bre} de téléchargements de produits par des utilisateurs externes	Directionnel	50 K	94 K	●	101 K	83 K	102 K	88 K
		3.5.3 N ^{bre} de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Directionnel	100 K	203 K	●	202 K	184 K	212 K	215 K
		3.6 Formation des clients 3.6.1 N ^{bre} de séances de formation offertes aux clients externes	Directionnel	30	17	⊗	11	12	29	19
		3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances de formation 3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients	Directionnel	90 %	93 %	●	75 %	100 %	95 %	100 %
		3.8 Stages d'étudiants 3.8.1 N ^{bre} de nouveaux stages d'étudiants à SPO	Directionnel	34 ³	31	⊗	45	25	29	25
		3.9 N ^{bre} de tests de laboratoire	Directionnel	1,33 M	1,57 M	●	1,58 M	1,61 M	1,54 M	1,56 M
	OS n° 4 Enrichir les données probantes et les connaissances en santé publique	4.1 Publications du personnel 4.1.1 N ^{bre} d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique, auxquels SPO a contribué	Directionnel	32-35	46	●	47	43	50	43
		4.2 Diffusion des connaissances 4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75,0 %	61,4 %	⊗	57,4 %	65,1 %	56 %	67 %
		4.3 Fonds provenant de tiers 4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers	Directionnel	> 400 K\$	512 K\$	●	515 K\$	504 K\$	516 K\$	511 K\$
		4.4 Mentions dans les médias 4.4.1 N ^{bre} de mentions de SPO dans les médias	Descriptif	S/O	S/O	S/O	642	N/dis ⁴	N/dis	N/dis
		5.1 Efficacité du recrutement 5.1.1 N ^{bre} moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	≤ 60	42	●	43	31	45	47

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1 Réel	T2 Réel	T3 Réel	T4 Réel
	OS n°5 Effectifs formidables et équipes exceptionnelles	5.2 Absentéisme du personnel 5.2.1 N ^{bre} moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	2,0	2,3	🟢	2,2	2,1	2,5	2,3
		5.3 Roulement du personnel 5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S/O	1,33	S/O	1,8	1,03	1,13	1,36
		5.4 Certification et titres de compétence du personnel des laboratoires 5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/ microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis ⁵	Norme de l'industrie	100 %	100 %	●	S/O	100 %	S/O	100 %
	Fondements et catalyseurs organisationnels	6.1 Rendement financier 6.1.1 Écart perçu, depuis le début de l'exercice, des dépenses réelles par rapport à celles prévues	Directionnel	+/-1,5 %	S/O	⊗ ⁶	9 % non dépensé	7,4 % non dépensé	6,9 % non dépensé	4,1 % non dépensé
		6.2 Plaintes 6.2.1 N ^{bre} de plaintes sur les services ou les produits de SPO	Directionnel	≤ 5	9	🟢	10	8	10	9
		6.3 Disponibilité des systèmes technologiques de l'organisation 6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,5 %	97,2 %	⊗ ⁷	100 %	93,2 %	95,4 %	100 %
		6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires 6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests de vérification de la compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare ⁵	Norme de l'industrie	> 90 %	99,5 %	●	S/O	99,6 %	S/O	99,3 %
		6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) ⁵	Norme de l'industrie	> 70 %	88 %	●	S/O	87,7 %	S/O	88,2 %

LÉGENDE	
●	Objectif atteint ou dépassé
🟢	Objectif manqué de peu
⊗	Objectif manqué de beaucoup
S/O	Sans objet
N/dis	Données non disponibles

Remarques :

¹ Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

³ Cette cible est basée sur le nombre moyen de stages d'étudiants de l'exercice précédent.

⁴ Les services de suivi des médias ont été annulés en raison des restrictions des dépenses imposées par le gouvernement. Pour cette raison, nous n'avons pas de chiffres pour cette mesure après le T1.

⁵ Les indicateurs 5.4 et 6.4 ne sont pas aussi dynamiques sur une base trimestrielle que les autres indicateurs et sont par conséquent rapportés deux fois par année seulement.

⁶ Les progrès annuels sont basés sur le cumul du T4. L'écart est dû aux restrictions des dépenses imposées par le gouvernement.

⁷ Le temps utilisable de l'infrastructure de TI a baissé aux T2 et T3 en raison de l'instabilité systémique causée par la transition de l'infrastructure commune de SPO aux Services de technologie de l'information (STI) du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Cela ne devrait pas se reproduire en 2019-2020 compte tenu du succès de la transition.

Description des indicateurs actuels

2.1.1 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les maladies infectieuses et 2.1.2 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les infections transmissibles sexuellement : Nombre total de consultations de l'outil et de personnes accédant à ces outils web d'examen dynamique des données qui permettent aux utilisateurs d'approfondir leurs recherches et d'examiner des données brutes, par bureau de santé publique et autres critères démographiques, afin d'améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 N^{bre} d'indicateurs dans les *Snapshot* et 2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information : Mesures de la quantité de contenu et du degré d'actualité de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visualiser les tendances sous forme de tableaux de bord web interactifs. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil *Snapshot* par des utilisateurs externes :** Nombre d'utilisateurs distincts qui accèdent à cette documentation au cours d'un trimestre.

2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires : Mesure de la disponibilité du Système d'information des laboratoires, qui est essentiel aux activités des laboratoires de SPO. Le service est fourni aux termes d'un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 N^{bre} de produits axés sur les connaissances découlant de demandes des clients et 3.1.2 N^{bre} d'activités de soutien scientifique et technique découlant de demandes des clients : Nombre d'activités axées sur les connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Les types d'activités comprennent l'analyse documentaire, l'élaboration de rapports statistiques et techniques, de documents d'orientation, de documents de pratiques exemplaires et de lignes directrices cliniques, ainsi que l'offre de soutien scientifique et technique, par ex. sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 N^{bre} de demandes urgentes traitées : Comprend les demandes auxquelles SPO doit donner suite dans les 24 heures. Il s'agit d'un sous-groupe de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique effectuées dans le délai prévu : Pourcentage d'activités liées aux connaissances réalisées dans les délais demandés.

3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu : Pourcentage de tests de laboratoire réalisés dans les délais établis selon les normes de l'industrie, pour chaque type de tests.

3.5.1 N^{bre} de consultations d'utilisateurs externes et 3.5.2 N^{bre} de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : Nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site web externe de SPO et (ou) téléchargent des

documents du site web. **3.5.3 N^{bre} de consultations uniques d'utilisateurs externes** : Nombre de visiteurs uniques du site web au cours d'un trimestre.

3.6.1 N^{bre} de séances de formation offertes aux clients externes : Nombre de séances Formation SPO, de séances de formation ou de cours ou d'ateliers de formation sur le fonctionnement ou les procédures offerts à des clients ou à des groupes externes d'au moins cinq personnes.

3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients : Nombre de séances de formation que les participants ont évaluées en moyenne à au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 N^{bre} de nouveaux stages d'étudiants à SPO : Nombre de stages d'étudiants à SPO, y compris les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 N^{bre} de tests de laboratoire : Nombre total d'épreuves effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exception des épreuves menées à des fins de recherche.

4.1.1 N^{bre} d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique, auxquels SPO a contribué : Nombre total d'articles rédigés par des membres du personnel de SPO, dans le cadre de leur travail à SPO, qui ont été publiés dans une revue scientifique à comité de lecture ou une revue scientifique revue par un comité de rédaction composé d'experts et (ou) affiliée à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires : Proportion d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale et (ou) destinées au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer le degré auquel les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers : Montant des subventions de tiers octroyées à SPO, réparti sur la durée des subventions.

4.4.1 N^{bre} de mentions de SPO dans les médias : Nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits, ses services ou ses recherches sont mentionnés dans les médias populaires, sauf les médias sociaux.

5.1.1 N^{bre} moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires : Nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage de l'offre jusqu'à la date où SPO reçoit une convention d'emploi signée.

5.2.1 N^{bre} moyen de jours de congé de maladie payés par employé : Nombre moyen de jours de maladie payés par employé à temps plein ou à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : Pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des retraites) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis : Proportion de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que la proportion de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Écart perçu, depuis le début de l'exercice, des dépenses réelles par rapport à celles prévues : Niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues; indique la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 N^{bre} de plaintes sur les services ou les produits de SPO : Nombre de plaintes externes concernant des produits ou des services de SPO.

6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale : Pourcentage du temps où l'infrastructure de TI générale (y compris les systèmes clés comme ceux des finances, Sharepoint, le courriel et Microsoft Lync) fonctionne.

6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests de vérification de la compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare et 6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) : Pourcentage d'échantillons de tests de vérification de la compétence fourni par les programmes d'essais d'aptitude QMP-LS (pour les essais cliniques) et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats

L'exercice 2018-2019 a inclus une période de transition gouvernementale. Pour respecter les exigences gouvernementales de restrictions des activités durant la période de gouvernement transitoire (8 mai au 12 juillet 2018), SPO a temporairement limité certaines de ses activités, dont ses formations et sa production de produits axés sur les connaissances. Durant l'été, à mesure que progressait sa transition, le gouvernement a remplacé ses restrictions associées au gouvernement transitoire par une série de restrictions des dépenses en vigueur jusqu'à la fin de l'exercice. Pour se conformer à ces nouvelles exigences, SPO a temporairement limité ou reporté certaines de ses activités. SPO continue de respecter les restrictions du gouvernement sur le plan des dépenses. Des notes de bas de page inclus à la section précédente indiquent les situations où ces restrictions ont nui à la capacité de SPO d'atteindre les cibles du plan d'activités annuel et mesures de rendement connexes.

Rendement financier

SPO confirme avoir reçu des fonds du ministère de la Santé et avoir géré ses ressources prudemment et judicieusement. À la fin de l'exercice, SPO avait équilibré ses recettes et ses dépenses de fonctionnement et avait utilisé la totalité des subventions de fonctionnement reçues du ministère de la Santé à l'égard de l'exercice 2018-2019. En ce qui a trait aux 154,854 M\$ de financement opérationnel reçu du ministère, 152,703 M\$ ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles et le reste, soit 2,151 M\$, a été utilisé pour couvrir des dépenses liées à du matériel secondaire et à d'autres actifs appuyant les activités de base de SPO.

Les fonds fournis par le ministère de la Santé ont permis à SPO de poursuivre l'élaboration de ses programmes et de faire progresser diverses initiatives. SPO reçoit aussi des fonds de tiers qui sont qualifiés d'« autres subventions » dans les états financiers vérifiés. Comme dans les rapports précédents, les dépenses déclarées comprennent les dépenses équivalant aux autres subventions (ces dépenses sont payées exclusivement avec les revenus provenant de tiers).

Rapport sur les responsabilités de la direction

La direction de SPO a la responsabilité de préparer les états financiers ci-joints conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organisations gouvernementales sans but lucratif qui sont établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Lorsqu'elle prépare ces états financiers, la direction choisit les politiques comptables appropriées et utilise son jugement et ses meilleures estimations pour faire état des événements et des transactions à mesure qu'ils surviennent. La direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable afin que les états financiers soient présentés avec fidélité à tous les égards importants. Les données financières mentionnées dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que celle utilisée pour les états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que ses biens sont protégés et que ses transactions sont exécutées et consignées conformément à ses politiques concernant ses activités.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité par l'intermédiaire de son comité permanent de la vérification et des finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par année pour examiner les renseignements financiers vérifiés et non vérifiés. Ernst and Young LLP jouit d'un accès libre et complet à ce comité.

La direction est consciente de sa responsabilité de présenter des renseignements financiers qui soient représentatifs des activités de SPO, uniformes et fiables, et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée des activités de SPO.



Cathy Campos, CPA, CA
Directrice générale des finances



Dr Peter D. Donnelly, MD
Président-directeur général

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

États financiers

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** (fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario) (AOPPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 24 juin 2019

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	25 541	16 700
Débiteurs [note 3]	9 108	12 064
Charges payées d'avance	1 142	1 418
Total de l'actif à court terme	35 791	30 182
Trésorerie soumise à restrictions [note 4]	8 845	6 454
Immobilisations, montant net [note 5]	79 056	82 622
	123 692	119 258
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	28 121	23 667
Total du passif à court terme	28 121	23 667
Apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	83 841	84 818
Apports reportés [note 7]	2 443	2 436
Passif au titre des prestations constituées [note 8]	3 027	3 173
Autres passifs	6 260	5 164
Total du passif	123 692	119 258
Engagements et éventualités [note 12]		
Actif net	—	—
	123 692	119 258

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

**État des résultats et
de l'évolution de l'actif net**

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée		
Activités de base	152 597	152 918
Centres de ressources en promotion de la santé	106	4 219
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations [<i>note 6</i>]	6 547	6 951
Autres subventions	1 781	2 058
Recouvrements divers	1 214	1 072
	162 245	167 218
Charges [<i>notes 8 et 10</i>]		
Programme des laboratoires de santé publique	102 889	103 904
Programmes de sciences et de santé publique	38 802	43 320
Frais d'administration [<i>note 9</i>]	14 007	13 043
Amortissement des immobilisations	6 547	6 951
	162 245	167 218
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	104	113
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(6 547)	(6 951)
Amortissement des immobilisations	6 547	6 951
	104	113
Variations des éléments d'exploitation hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des débiteurs [note 11]	2 867	(9 913)
Diminution des charges payées d'avance	276	35
Augmentation (diminution) des apports reportés	8	(632)
Augmentation des autres passifs	1 096	953
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer [note 11]	3 676	(46)
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	(250)	(556)
Flux de trésorerie de fonctionnement	7 777	(10 046)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net [note 11]	(2 202)	(3 210)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(2 202)	(3 210)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations [note 11]	5 657	726
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	(2 391)	618
Flux de trésorerie de financement	3 266	1 344
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	8 841	(11 912)
Trésorerie au début de l'exercice	16 700	28 612
Trésorerie à la fin de l'exercice	25 541	16 700

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Constatation des produits

Les apports sont constatés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ] et de la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	7 765	11 158
Taxe de vente harmonisée	703	528
Divers	640	378
	9 108	12 064

4. Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 810	6 407
Divers	35	47
	8 845	6 454

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

- b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée est comme suit :

	2019			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 800	1 411	2 196	6 407
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	4 022	4 022
Intérêts gagnés [note 6]	52	26	34	112
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(250)	(14)	(1 467)	(1 731)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	2 602	1 423	4 785	8 810
	2018			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	3 317	1 411	2 241	6 969
Intérêts gagnés [note 6]	39	16	26	81
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(556)	(16)	(71)	(643)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	2 800	1 411	2 196	6 407

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

5. Immobilisations

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	369	359	10
Autre équipement	34 601	30 708	3 893
Mobilier	3 852	3 635	217
Améliorations locatives	96 654	25 118	71 536
Immobilisations en cours	3 400	—	3 400
	138 876	59 820	79 056

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	369	339	30
Autre équipement	32 450	29 292	3 158
Mobilier	3 852	3 279	573
Améliorations locatives	96 789	20 364	76 425
Immobilisations en cours	2 436	—	2 436
	135 896	53 274	82 622

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2019

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	84 818	91 041
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	6 173	702
Ajustement des apports reportés au titre des immobilisations	(637)	—
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	34	26
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(6 547)	(6 951)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	83 841	84 818
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(4 785)	(2 196)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	79 056	82 622

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 4 785 \$ [2 196 \$ en 2018] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7. Apports reportés

- a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Crédits aux fins des indemnités de départ	450	561
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	35	47
Fonds de tiers	1 958	1 828
	2 443	2 436

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Apports reportés au début de l'exercice	2 436	3 068
Montants reçus au cours de l'exercice	1 899	1 542
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(1 892)	(2 174)
Apports reportés à la fin de l'exercice	2 443	2 436

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ [note 4b)] et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS [note 8b)].
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 299 \$ [289 \$ en 2018] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de pension de retraite de la fonction publique de l'Ontario [«RPRFP»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au RPRFP se sont élevées respectivement à 1 710 \$ [1 787 \$ en 2018], 4 334 \$ [4 233 \$ en 2018] et 528 \$ [512 \$ en 2018], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2018 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 19,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 18,5 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 1,5 milliard de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2018 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 79,0 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 65,1 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 13,9 milliards de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le RPRFP au 31 décembre 2017 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 13,4 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 12,2 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 1,3 milliard de dollars.

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2018. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2019	2018
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	3 273	3 409
Pertes actuarielles non amorties	(246)	(236)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3 027	3 173

La continuité du passif au titre des prestations constituées au 31 mars se compose de ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 173	3 616
Charge de l'exercice	104	113
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(250)	(556)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3 027	3 173

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2019	2018
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,30	2,50
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	2,50	2,00
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, les administrateurs ont touché une rémunération de 8 \$ [15 \$ en 2018].

10. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 772 \$ [4 861 \$ en 2018], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2019

- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 18 731 \$ [17 984 \$ en 2018] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 7 198 \$ [6 388 \$ en 2018] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 971 \$ [1 257 \$ en 2018] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2019, d'un montant de 970 \$ [192 \$ en 2018].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2019, d'un montant de 735 \$ [824 \$ en 2018].

12. Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2019, aucune cotisation n'avait été reçue.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2019

- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2020	18 308
2021	18 365
2022	18 174
2023	16 472
2024	16 187
Par la suite	217 510
	<u>305 016</u>

- d) Au 31 mars 2019, les engagements contractuels de l'AOPPS à l'égard du projet de laboratoire de London s'élevaient à 20 millions de dollars, dont une tranche de 2 163 \$ [979 \$ en 2018] a été engagée à ce jour.

Conseil d'administration

Puisque SPO est un organisme provincial créé aux termes d'une loi et dirigé par un conseil d'administration, les membres de son conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément à la loi habilitante, en fonction des compétences suivantes :

- habilité et expertise dans les domaines couverts par le mandat de SPO, ou en gouvernance d'organisation
- compétence en comptabilité publique ou expérience financière connexe
- intérêt ou expérience manifeste en ce qui a trait aux enjeux de la santé.

Nom	Endroit	Première nomination	Mandat actuel
John Garcia	Waterloo	22 octobre 2014	21 octobre 2020
Janet Hatcher Roberts	Ottawa	6 mai 2009	31 décembre 2018 (échu)
Praseedha Janakiram	Toronto	23 mars 2016	22 mars 2019 (échu)
Robert Kyle (vice-président 1 ^{er} avril - 30 juin 2017) (président 1 ^{er} juillet 2017 - 25 mars 2018)	Whitby	12 septembre 2012	25 mars 2019 (échu)
Sandra Laclé	Sudbury	20 octobre 2010	19 octobre 2019
Warren Law	Toronto	6 mai 2009	31 décembre 2018 (échu)
Suresh Madan	Toronto	24 février 2016	23 février 2019 (échu)
S. Ford Ralph	Newmarket	2 décembre 2015	1 ^{er} décembre 2018 (échu)
Pierre Richard (président 1 ^{er} avril - 30 juin 2017)	Ottawa	6 mai 2009	5 mai 2018 (échu)
Linda Rothstein (vice-présidente 1 ^{er} juillet 2017- 31 mars 2018)	Toronto	19 novembre 2014	18 novembre 2020
Ronald St. John	Ottawa	3 novembre 2010	2 novembre 2019
Carole Weir	Kingston	6 mai 2009	5 mai 2018 (échu)
Catherine Whiting	North Bay	14 novembre 2012	13 novembre 2019

La rémunération totale combinée de l'ensemble des membres du conseil durant l'exercice se terminant le 31 mars 2019 s'élève à 8 300 \$.

Le conseil d'administration se concentre sur la supervision efficace des activités de SPO et sur l'exécution de son mandat et de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation exhaustive des nouveaux membres, suivie d'une formation régulière sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance offerte par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

